



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 70185

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux appelle l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur les récentes sanctions financières infligées à la Fédération française de football à la suite de la rencontre France-Algérie en octobre dernier. Durant ce match « amical », les joueurs français ont été conspués, la « Marseillaise » sifflée, les officiels insultés et le terrain envahi par quelque deux cents supporters de l'équipe algérienne. Or, curieusement, la Fédération française de football s'est vu condamner à payer une amende de 500 000 F par la Fédération internationale de football assortie d'une période probatoire de deux ans. Il s'étonne d'une telle décision qui pénalise les représentants de ceux qui ont eu à subir la haine et la provocation des supporters adverses. Il lui demande d'intervenir pour que cette sanction injuste soit rapidement levée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70185

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7025